



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - FRR

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

**Adopté par le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup
le 15 février 2024**

Mise en contexte

En mars 2020, la MRC de Rivière-du-Loup a conclu une entente avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant la gestion du Volet 2 du Fonds Régions et Ruralité (FRR). La création de ce fonds attribue à la MRC de Rivière-du-Loup des sommes pour favoriser le développement local et régional en fonction des priorités d'intervention qu'elle a adoptées.

Le Fonds régions et ruralité remplace divers programmes d'aide financière, soit ceux relatifs à l'aménagement du territoire, au développement rural (Pacte rural), ainsi qu'au développement rural et au soutien à l'entrepreneuriat (FDT).

Cette entente définit notamment les engagements de chacune des parties à l'égard de ce Fonds. Les mesures de développement local et régional que peut prendre la MRC, en utilisant la partie du fonds mis à sa disposition, peuvent porter sur les objets suivants :

- a) la réalisation de ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- b) le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autres);
- c) la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- d) la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- e) l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- f) le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'elle aura défini à cette fin.

1) Répartition des ressources financières

En vertu de l'entente signée en 2020, une enveloppe au montant de 1 140 439 \$ a été allouée par le MAMH à la MRC de Rivière-du-Loup pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre du FRR et un montant de 1 183 969 \$ annuellement pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2025.

Cette somme a été répartie pour 2023-2024 de la façon suivante par résolution du conseil de la MRC :

- Aide au fonctionnement du CLD de la région de Rivière-du-Loup : 360 962 \$
- Aide au fonctionnement de la MRC en aménagement du territoire : 184 111 \$
- Soutien agro-alimentaire : 88 700\$
- Développement rural (en lien avec la politique de soutien aux projets structurants, incluant le soutien au maintien des agents de développement rural) : 315 100 \$
- Développement social : 51 169 \$
- Enveloppe pour les projets régionaux et projets territoriaux (MRC) 183 927 \$

2) Bilan des engagements financiers au 31 décembre 2023

Les sommes engagées sont les suivantes :

| Nom du bénéficiaire | Titre du projet | Total contribution FRR-Volet 2 |
|--|--|-----------------------------------|
| ACEF du Grand-Portage | Développons Communauté Santé! | 11 524,00 \$ |
| Association patrimoniale du Chemin du Portage | Mise en valeur du Chemin du Portage | 20 000,00 \$ |
| Centre d'action bénévole des Seigneuries | Salon de la Proche aidance dans la MRC de Rivière-du-Loup : une communauté pour vos besoins | 2 450,00 \$ |
| Centre d'entraide l'Horizon | Déploiement des "Café-Ludo" en milieu rural | 20 000,00 \$ |
| Chevaliers de Colomb du Conaëil Seigneur Côté 10096 | Restauration de la grotte de Notre-Dame-de-la-Côte | 9 000,00 \$ |
| CLD de Rivière-du-Loup | Soutien au fonctionnement du CLD | 1 140 511,30 \$ |
| Club de Patinage artistique de Rivière-du-Loup | Subvention sur la location des glaces | 2 100,00 \$ |
| Club de Patinage de vitesse Rivière-du-Loup Inc. | Subvention sur la location des glaces - patinage de vitesse | 640,00 \$ |
| Club Les Aventuriers de la Motoneige | Pont de la Rivière-Verte | 8 190,00 \$ |
| Club Optimiste de Saint-Modeste | Implantation d'un espace de vie pour les jeunes de 11-17 ans, un local pour les jeunes à Saint-Modeste | 20 000,00 \$ |
| Collectif régional de développement BSL | Concertation régionale sur divers dossiers | 82 992,50 \$ |
| Coop de solidarité Santé Saint-Hubert | Bien chez-soi, en toute sécurité | 15 000,00 \$ |
| Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte | Circuit Évasion Isle-Verte | 7 045,50 \$ |
| Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte | Structuration de l'offre visant la promotion de la pêche blanche à L'Isle-Verte | 899,10 \$ |
| Corporation de développement économique et touristique de Saint-Paul-de-la-Croix | Réaménagement du CACI: vers un espace multigénérationnel | 2 400,00 \$ |
| Corporation Les amis des aînés | Nouvelle résidence pour personnes âgées | 10 000,00 \$ |
| Corporation Sentier Rivière-du-Loup / Témiscouata | Aménagement pour personne à mobilité réduite à la halte de la Station de St-Modeste | 10 000,00 \$ |
| COSMOSS de la MRC de Rivière-du-Loup | COSMOSS Rivière-du-Loup | 70 000,00 \$ |

| | | |
|--|---|---------------|
| CUMA Lamy (Coopérative d'utilisation de machinerie agricole) | Acquisition d'un broyeur à pierres | 10 000,00 \$ |
| École de Musique Alain-Caron | Travaux d'urgence - Mise à niveau informatique et internet de l'EMAC | 2 208,36 \$ |
| Éco-site de la tête du Lac Témiscouata | Consolidation de l'offre de services de l'Éco-Site de la tête du Lac Témiscouata | 10 000,00 \$ |
| Entente sectorielle | Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent | 121 710,00 \$ |
| Entente sectorielle | Entente de développement pour la concertation régionale au Bas St-Laurent | 2 500,00 \$ |
| Entente sectorielle | Entente de développement pour la concertation régionale au Bas St-Laurent 23-26 | 4 500,00 \$ |
| Entente sectorielle | Entente de développement du secteur bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent 2021-2024 | 34 761,49 \$ |
| Entente sectorielle | Entente sectorielle de développement en innovation | 15 000,00 \$ |
| Entente sectorielle | Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes 2023-2026 | 15 000,00 \$ |
| Entente sectorielle | Entente sectorielle pour le développement social | 157 500,00 \$ |
| Fédération Québécoise de hockey sur glace, sone de Rivière-du-Loup | Subvention sur la location des glaces - hockey Rivière-du-Loup | 6 260,00 \$ |
| La Manne rouge, je récolte! | Étude portant sur la planification de l'aménagement du site et des infrastructures | 7 402,50 \$ |
| L'École des Jolis-Vents | Création de 3 classes vertes | 4 626,00 \$ |
| Les Habitations-Des-Cônes | Plan et devis pour l'installation de gicleurs automatiques | 10 000,00 \$ |
| Maison des jeunes Le Dôme | Travail de rue | 64 454,11 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Aménagement du territoire | 752 344,00 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Arterre-Adhésion | 18 637,82 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Dépenses administratives (gestion fonds) | 64 050,00 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Développement agro-alimentaire | 141 055,00 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Développement culturel (service culture et patrimoine) | 150 708,00 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Développement rural | 891 966,50 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Développement social | 126 772,85 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Entente culturelle et mise en œuvre | 73 428,00 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Journée de réflexion sur le logement dans la MRC | 8 000,00 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | PACES | 20 000,00 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Programmation de loisir territoriale "Pour des communautés UNIES" | 3 030,98 \$ |
| MRC de Rivière-du-Loup | Programme initiatives culturels | 30 000,00 \$ |

| | | |
|--|--|--------------|
| Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs | Aménagement d'un parc intergénérationnel Centre communautaire de l'Île-Verte | 5 000,00 \$ |
| Municipalité de Notre-Dame-du-Portage | Sentiers de vélo de montagne - Phase 2023 | 10 000,00 \$ |
| Municipalité de Saint-Antonin | La tournée des "Samedis en musique en juin" | 2 615,68 \$ |
| Municipalité de Saint-Antonin | Maison des jeunes à Saint-Antonin | 20 000,00 \$ |
| Municipalité de Saint-Épiphane | Piste cyclable et corridor scolaire | 10 000,00 \$ |
| Municipalité de Saint-Modeste | Aménagement d'une piste de pumptrack | 10 000,00 \$ |
| Municipalité de St-Hubert-de-Rivière-du-Loup | Mise en place d'une station de déphosphatation au Camping-Plage de St-Hubert-de-Rivière-du-Loup | 10 000,00 \$ |
| Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs | Réfection du Phare de l'Île-Verte, phase 2 | 10 000,00 \$ |
| Municipalité Saint-Modeste | Réaménagement du parc école - (Espace loisirs) | 5 000,00 \$ |
| Noël Chez nous à Rivière-du-Loup | Conserver les actifs pour une relance des activités | 11 000,00 \$ |
| Parc Bas-Saint-Laurent | Création d'identifications visuelles via des Sculptures en saule osier | 4 041,00 \$ |
| Patrimoine et Culture du Portage | Centre d'interprétation du Chemin du Portage | 10 000,00 \$ |
| Privé | FR001-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Privé | FR002-Fonds relève | 12 350,00 \$ |
| Privé | FR003-Fonds relève | 7 500,00 \$ |
| Privé | FR004-Fonds relève | 7 500,00 \$ |
| Privé | FR005-Fonds relève | 14 000,00 \$ |
| Privé | FR006-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Privé | FR007-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Privé | FR008-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Privé | FR009-Fonds relève | 11 000,00 \$ |
| Privé | FR010-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Privé | FR011-Fonds relève | 5 500,00 \$ |
| Privé | FR013-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Privé | FR014-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Privé | FR015-Fonds relève | 15 000,00 \$ |
| Saveurs du Bas-Saint-Laurent | Filière genévrier du Bas St-Laurent | 1 500,00 \$ |
| Saveurs du Bas-Saint-Laurent | Soutien à la commercialisation des produits bioalimentaires du Bas-Saint-Laurent | 6 000,00 \$ |
| Sûreté du Québec | Cadets de la Sûreté du Québec | 5 000,00 \$ |
| Tourisme Rivière-du-Loup | Boutique des Fêtes | 11 380,00 \$ |
| Tourisme Rivière-du-Loup | Boutique des Fêtes - 2ème édition | 11 380,00 \$ |

| | | |
|--|--|------------------------|
| Tourisme Rivière-du-Loup | Campagne Intra-Québec | 15 000,00 \$ |
| Trajectoires Hommes du KRTB | Un toit pour nous | 20 000,00 \$ |
| UPA Bas-St-Laurent - Organisme au cœur des familles agricoles ACFA | Mise en œuvre du plan d'action en santé psychologique en milieu agricole au Bas St-Laurent | 6 000,00 \$ |
| Ville de Saint-Antonin | Parc du Domaine Bois Joli | 5 000,00 \$ |
| | | 4 546 434,69 \$ |

3) **Encadrement de la prise de décision**

Pour orienter sa prise de décision dans l'affectation de ces ressources financières, le conseil de la MRC a adopté :

- des priorités d'intervention (résolution numéro 2022-07-040-A, voir la section 4 suivante);
- une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (résolution numéro 2022-08-310-C);
 - un volet « fonds de soutien à la ruralité » pour les OBNL, les municipalités et les coopératives non financières;
 - un volet « fonds de soutien au développement » pour les entreprises privées.

Les priorités d'intervention et les politiques de soutien sont disponibles sur le site internet de la MRC à <http://www.mrcriviereduloup.ca/> et sont mises à jour de façon régulière selon l'évolution des besoins.

4) **Priorités d'intervention de la MRC**

Les priorités d'intervention identifiées par le conseil de la MRC sont décrites ci-après.

OBJET 1 — PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE

- Assurer le maintien et l'évolution dynamique du schéma d'aménagement et de développement du territoire;
- Mettre en œuvre le Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Poursuivre la démarche de conception du Plan des milieux humides et hydriques (PMHH);
- Maintenir une réflexion sur la vision stratégique;
- Assurer une gestion efficace des demandes d'intervention dans les cours d'eau;
- Apporter une aide aux municipalités locales dans tout dossier d'intérêt en aménagement du territoire;
- Soutenir les municipalités de son territoire en expertises professionnelles, entre autres, par des services d'inspection en bâtiment et en environnement et de géomatique;
- Soutenir les initiatives de développement du territoire et des activités agricoles et forestières;
- Favoriser la reconnaissance et la mise en valeur des paysages;
- Collaborer aux actions de développement durable (lutte et adaptation aux changements climatiques, mobilité durable, économie circulaire, protection et mise en valeur des milieux naturels).

OBJET 2 — SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS LOCALES

- Soutenir les municipalités locales en expertise professionnelle;
- Collaborer à l'établissement de partage de services municipaux (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).

OBJET 3 — PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET À L'ENTREPRISE

- Offrir des services de première ligne aux entreprises et entrepreneurs de la région;
- Soutenir financièrement les entreprises pour des initiatives répondant à des besoins collectifs et des enjeux territoriaux;
- Contribuer au développement entrepreneurial en concertation avec les organismes mandatés par le gouvernement pour ce faire.

OBJET 4 — MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET SOUTIEN À LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS DANS LES DOMAINES SOCIAL, CULTUREL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

- Contribuer au développement social et au bien-être de la population, en particulier les personnes vulnérables, les personnes issues de l'immigration, la jeunesse et les aînés, dans le cadre d'initiatives en matière d'éducation, de saines habitudes de vie, d'inclusion sociale et de sécurité alimentaire;
- Supporter le développement culturel;
- Participer à la promotion touristique de la région et appuyer les acteurs de cette industrie;
- Accroître la vitalité des communautés par la mise en valeur des potentiels économiques de leur territoire;
- Assurer une vision, complémentarité, cohérence et efficacité dans les différents dossiers et concertation en développement social.

OBJET 5 — ÉTABLISSEMENT, FINANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'ENTENTES SECTORIELLES

- Favoriser le développement de partenariats et d'actions concertées aux niveaux territorial (supralocal) et régional entre les municipalités, les MRC, les ministères et organismes du gouvernement, ainsi que des organismes à vocation régionale.

OBJET 6 — SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL

- Soutenir le développement rural, l'animation et la mobilisation des communautés locales;
- Viser une croissance démographique et une vie communautaire diversifiée et ouverte en :
 - Agissant sur le maintien des populations;
 - Attirant de nouveaux résidents et travailleurs;
 - Favorisant l'intégration et la participation de l'ensemble de la population à la vie communautaire;
- Consolider la coopération intermunicipale et de la complémentarité rurale-urbaine;
- Améliorer les conditions de vie (cadre et milieu de vie) des citoyens;
- Promouvoir la participation des communautés à leur développement en renforçant la gouvernance, le leadership local et la participation citoyenne.

5) **Bilan des activités par priorité**

En aménagement du territoire :

Le service de l'aménagement du territoire de la MRC a œuvré, au cours de la période couverte par le présent rapport, à l'égard de toutes les priorités identifiées en matière d'aménagement du territoire, mais a également travaillé sur la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), à la poursuite de la démarche de conception du Plan des milieux humides et hydriques (PRMHH), à l'amorce des concordances, à la rédaction du plan de sécurité routière et au plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

Le service de l'aménagement du territoire compte sur dix ressources professionnelles et techniques pour travailler sur les priorités ciblées.

En développement rural et social :

En matière de développement rural, les projets retenus et les sommes engagées, en lien avec les priorités identifiées et en vertu de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, sont inscrits dans le précédent tableau.

Afin de maximiser le soutien au développement rural, la MRC de Rivière-du-Loup compte parmi son personnel trois agents de développement rural. Chaque municipalité rurale peut ainsi compter sur l'apport de l'équipe en développement rural dans l'animation du milieu, la mobilisation, la planification, la concertation et le développement de projets structurants identifiés dans le milieu. Au total, l'équipe d'agents de développement rural a accompagné dans la dernière année plus de 150 projets dans les municipalités rurales.

De plus, l'équipe compte sur trois agents de développement social pour répondre aux besoins et plan d'actions liés aux enjeux en immigration et ceux spécifiques aux familles et aînés. Ces ressources peuvent donc, en assurant la mise en œuvre de ces plans, contribuer aux différents enjeux des communautés locales, assurer les arrimages et accompagner les projets de développement des milieux touchant ces thématiques.

Par le biais de la direction en développement social, la MRC assure la cohérence, la coordination, les arrimages et le soutien dans les différents projets et programmes soutenus. Afin de mieux baliser notre implication et identifier les priorités en développement social un travail pour se doter d'une politique en développement social est amorcé.

En développement économique :

À la suite d'une réflexion amorcée à la fin de 2014, dans la mouvance de la nouvelle gouvernance en matière de développement local et régional annoncée par le gouvernement du Québec, la MRC a choisi de maintenir sa collaboration avec le Centre local de développement (CLD) de la région de Rivière-du-Loup.

La structure a été remodelée, dont la composition de son conseil d'administration, et les mandats ont été revus.

Le tout s'est concrétisé dans une entente, entérinée en décembre 2015, par laquelle la MRC a confié au CLD l'exercice de ses compétences en matière de soutien et de développement

de l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat relatif à l'économie sociale et la réalisation d'un plan d'action pour l'économie et l'emploi.

- 1) le service aux entrepreneurs et aux promoteurs;
- 2) la gestion des fonds d'investissement;
- 3) le développement local et régional (animation, implication, représentation), incluant le maintien des services en matière d'immigration;
- 4) la promotion et la prospection.

Le CLD s'appuie sur neuf employés pour mener à bien les rôles et responsabilités que la MRC lui a délégués. Le FRR est un des leviers financiers importants, de concert avec les contributions municipales directes (quotes-parts), permettant au CLD de mener à bien ses mandats dans le respect des priorités d'intervention identifiées par le conseil de la MRC.

Autres priorités de développement :

Au cours de la période visée, la MRC a conclu des ententes sectorielles de développement avec des ministères ou des organismes du gouvernement.

Durant la période couverte par le présent rapport, la MRC a poursuivi son implication dans différentes formes de partenariat, formelles ou informelles entre diverses instances du milieu régional ou territorial. Elle a aussi maintenu son soutien à une initiative territoriale concertée à l'échelle régionale, soit le soutien de services en travail de rue.

Enfin, la MRC a poursuivi son rôle de « coopérative de service » pour les municipalités qui souhaitent se regrouper, maintenir ou offrir de nouveaux services municipaux et désigner la MRC comme mandataire. Ainsi, des ententes de coopération intermunicipales ont été signées ou mises en œuvre pour les objets suivants :

- prévention et sécurité incendie;
- inspection municipale, urbanisme et environnement;
- réseau de télécommunication régional d'urgence;
- enlèvement et transport des matières résiduelles organiques;
- financement du déploiement d'agents de développement rural;
- mise en œuvre des plans d'actions locaux familles et aînés;
- étude diagnostic en coopération intermunicipal.

La MRC de Rivière-du-Loup est sans cesse à l'affût des projets de développement économique, culturel, touristique et social, toujours en ayant le souci du bien-être de la population afin que chacune de ses municipalités affiche une croissance et soit attractive aux futurs citoyens.

